

Dominik Brodowski

Fermetures et contrôles aux frontières, le talon d'Achille de la Grande Région

Au début de la pandémie de Covid-19, les fermetures mais aussi les contrôles aux frontières extérieures de l'Allemagne ont mis la Grande Région et l'Université de la Sarre à rude épreuve. Dans ce contexte, le présent article expose le cadre juridique des fermetures et des contrôles aux frontières intérieures de l'espace Schengen en le confrontant aux moyens juridiques existants pour ériger des postes de contrôle à l'intérieur du territoire national allemand. Il en ressort un déficit de contrôle considérable, en ce sens que les tribunaux ne parviennent pas à assurer l'évaluation de toutes les décisions de réintroduction des contrôles aux frontières intérieures. En raison de leur symbolique politique – et de leur vulnérabilité aux abus –, la fermeture des frontières et les contrôles renforcés entre pays voisins constituent le talon d'Achille de la Grande Région.